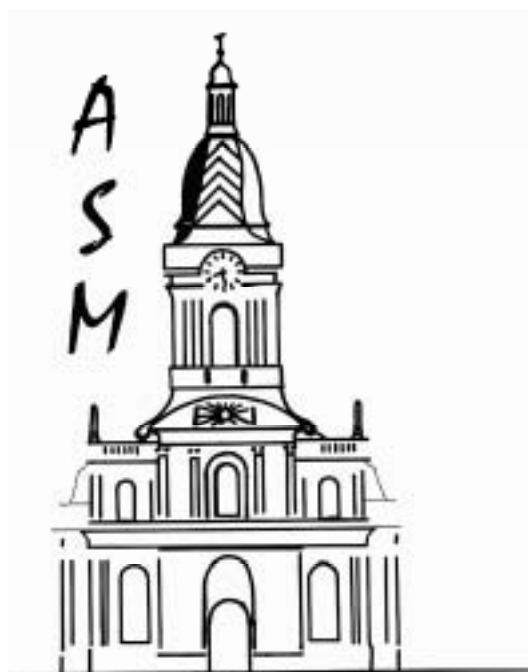


# ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE MORGES

«Nous n'héritons pas la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants» (*A. de Saint Exupéry*)



## BULLETIN

## D'INFORMATION

**N°32** avril 2001

Assemblée générale + Conférence de M. le Préfet + Prix du mérite

**Sommaire:**

Editorial	page 3
Convocation et ordre du jour de l'A.G.	page 3
« La ville et l'enfant », introduction par Mme Skrivan	pages 4 et 5
« La ville et l'enfant », rapports des groupes :	
L'enfant et le vélo	page 6
Matériel de vote pour l'attribution du prix du mérite ASM 2001	pages I à VIII
Voies piétonnières sécurisées	page 7
L'accueil de l'enfant en ville	page 7
Les places de jeux	page 8
Les préaux d'école	page 8
Le domaine bâti et la sauvegarde (troisième épisode)	page 9
Les Charpentiers Nord : un quartier se transforme	page 10
Photo mystère	page 11
Activités d'autres associations	pages 11 et 12

**A l'intérieur de ce numéro 32 vous trouverez un bulletin de versement qui vous permettra d'acquitter votre cotisation 2001. Merci de le faire sans faute.**

L'Assemblée Générale acceptera sans doute de reconduire le montant actuel : 20.- francs. Un grand merci à ceux qui ajoutent un don à leur cotisation annuelle.

**ASM**

**CASE 2218 1110 MORGES 2 CCP 10-17957-7**

Ce bulletin est édité par le comité de l'ASM: Mme et MM J. Alméras, F. Amrhein, N. Jufer, P. Knobel, J. Longchamp, J.-P. Morisetti, P. Schmidt, Cl. Wasserfallen.

Adresse du président: J. Longchamp, Banc-Vert 17 1110 Morges, tél 801'02'27,  
e-mail [longchamp@urbanet.ch](mailto:longchamp@urbanet.ch)

## Y a un problème!....Et pourtant ...!

Le dernier FORUM ASM consacré au thème « La ville et l'enfant » pose problème : A la suite de nombreuses conversations, nous nous étions imaginé que ce thème intéressait beaucoup de familles. Force est de constater que la soirée - débat n'a pas attiré grand monde.

Le fait que les parents ne se soient pas déplacés en nombre est fort regrettable au moins pour deux raisons :

1. Le travail très sérieux et enthousiaste de la dizaine de parents qui ont préparé cette soirée n'a pas pu trouver l'écho qu'il méritait.

2. Pour présenter notre collaboration aux commerçants, aux propriétaires, aux autorités afin de rendre la ville plus ouverte à l'enfant, notre légitimité est faible. Cela s'est bien senti lors de la soirée elle-même. Le ton utilisé par certains responsables ne laissait pas transparaître qu'ils comptaient beaucoup sur nous ! Cette attitude peu ouverte à la collaboration nous paraît d'ailleurs totalement contradictoire : car nous entendons les responsables se plaindre du peu d'engagement des parents pour la bonne marche collective de la vie des enfants, et, en même temps, leur manière de réagir rebute ceux qui proposent une collaboration.

Laissons ici la discussion sur les causes de la modestie du succès de la soirée du FORUM ASM.

Lançons plutôt un appel à tous ceux qui voudraient se joindre à nous en cours de route. Nous n'abandonnons pas. Il y a du pain sur la planche : rénovation des places de jeux, itinéraires sûrs pour les écoliers, animation des préaux d'école, etc... Sur un ou plusieurs de ces thèmes nous proposerons concrètement notre collaboration aux autorités. Alors, si vous êtes intéressés de près ou de loin, votre apport ne sera pas de trop. N'hésitez pas un instant à faire connaître votre intérêt...

Autres manières de faire vivre l'association :

⇒ participer à l'attribution du prix du mérite ASM 2001 en renvoyant votre bulletin de vote,

⇒ participer à l'Assemblée Générale, surtout que nous aurons l'honneur et la chance d'entendre M. Roger Glur, préfet du district de Morges nous présenter le développement du district,

⇒ répondre à l'une ou l'autre de nos sollicitations. MERCI

De nombreux sujets mériteraient d'être évoqués ici : le refus de l'Etat de construire le complément de jonction autoroutière Morges - Est, la Galère et son emplacement futur, par exemple... Venez en discuter lors de l'Assemblée Générale.

### *Assemblée générale*

#### **convocation et ordre du jour**

L'Assemblée générale annuelle de l'ASM est convoquée au Grenier Bernois, le lundi 7 mai à 20 heures

1. Procès-verbal de l'A.G. 2000
2. Rapport du président
3. Rapport du caissier
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Activités 2001 et 2002
6. Budget et cotisations
7. **Attribution du prix du mérite ASM 2001**
8. Questions, vœux et divers

**Présentation de Monsieur le Préfet : Le développement du district de Morges**



## La ville et l'enfant

Notre conception du développement urbain crée progressivement une forme de cloisonnement et de ségrégation entre différentes couches de la population, notamment entre adultes et enfants. Longtemps, l'enfant a été un familier de la ville. Aujourd'hui, la ville n'est plus pour lui un espace de libre circulation, de jeu, d'autonomie, d'apprentissage. L'espace offert à l'enfant est circonscrit aux équipements et aux espaces spécialisés (éducatifs, sportifs, logements). Si ces lieux sont nécessaires et le plus souvent de grande qualité, s'ils deviennent des "lieux de vie" où des relations significatives se nouent entre parents, enfants et éducateurs, que se passe-t-il lorsque l'enfant franchit la porte des lieux réservés à l'enfance ? Et que s'agirait-il de tenter afin de redonner à la ville sa dimension d'ouverture offrant une qualité de vie à ses habitants, petits et grands ?

Les problèmes posés par la société industrielle contemporaine par et à propos de l'enfance sont nombreux et de différents ordres. Nous allons nous attacher brièvement à ceux qui permettent d'explicitier ce phénomène d'exclusion de l'enfant de la ville.

### ***Le risque causé par le trafic urbain***

Les villes sont aujourd'hui conçues plus pour les voitures que pour les enfants. Les enfants, avec les personnes âgées, sont le groupe d'usagers le plus vulnérable en ville, tant que les voitures sont prioritaires. Lydia Bonanomi, chercheur à l'Institut de recherche sur l'environnement construit (IREC) à Lausanne, relève que "les routes forment de véritables barrières qui empêchent les enfants de s'approprier la ville". Elle souligne que "la traversée de la chaussée est une opération d'une grande complexité que l'enfant ne peut pas maîtriser dans les conditions de trafic actuelles. L'enfant est d'abord plus petit que l'adulte, ce qui a pour conséquence, par exemple, que les voitures lui cachent la vue et le cachent.

A cela s'ajoutent d'autres éléments liés au fait que le développement de son système neurologique n'est pas achevé avant 10 à 12 ans. L'enfant ne sait pas bien évaluer ni les vitesses des voitures, ni les distances ; il confond souvent la gauche et la droite, son champ d'observation est réduit et il traite beaucoup moins d'informations à la seconde (quatre secondes sont nécessaires à l'enfant pour constater qu'un véhicule se déplace vers lui, contre un quart de seconde chez l'adulte). L'enfant est souvent incapable d'élaborer les stratégies comportementales nécessaires à la maîtrise des différentes étapes de la traversée; il agit au coup par coup. L'enfant qui, caché derrière une voiture ou un buisson, voit une voiture croit qu'il est vu par l'automobiliste. Enfin, son comportement spontané et imprévisible l'amène souvent à ou-

blier les consignes apprises et sa capacité de concentration le maintient fortement dans ses préoccupations.

Olivier Reinberg, chirurgien pédiatre au CHUV, va dans le même sens et mène depuis plusieurs années une campagne de prévention des accidents d'enfants. Dans le cadre d'une récente conférence sur le thème "L'espace vital de l'enfant ou la ville et l'enfant", il relevait que les accidents sont la première cause de mortalité chez les enfants et les adolescents des deux sexes, dès le premier mois de la vie. Ils constituent la première cause d'hospitalisation, donc représentent une charge économique importante. Cette traumatologie est grevée d'un taux de séquelles qui varie de 1 à 8 %. Seuls les deux tiers de ces enfants sortent totalement indemnes des accidents. Il dénonce un monde pensé par les adultes pour les adultes, dont les enfants sont les victimes.

### ***La distinction des fonctions est de plus en plus rigide***

La distinction rigide des fonctions, dictée par la conception rationaliste de la ville rentable, a éloigné l'enfant de nombreuses fonctions et activités. Dans la ville moderne, les espaces pour les activités des enfants sont isolés et sévèrement délimités au plan fonctionnel.

Dimitri Germanos, de l'Université Aristote de Thessalonique, relève qu'"en ce qui concerne les relations sociales, les activités et l'emploi du temps, l'organisation de la vie de l'enfant dans la cité contemporaine correspond, à des formes d'exclusion, de marginalisation, ou d'isolement qu'on peut observer dans l'organisation de l'espace urbain. Le problème de l'intégration de l'enfant dans la ville s'avère être un problème spatio-culturel et non seulement spatial.

Ce problème d'intégration de l'enfant dans la ville est lié au fonctionnement des institutions et aux systèmes dominants de valeurs et de modèles autour desquels s'organise la vie quotidienne dans une société donnée. Par conséquent, il ne suffit plus d'attribuer les dysfonctionnements de la relation "enfant-espace urbain" aux seules caractéristiques de l'aménagement de l'espace. Ce qui est plus important, c'est d'étudier les modalités d'utilisation de l'espace par les sujets, individus et groupes, processus développé au sein d'un vaste continuum d'éléments spatio-temporels.

Nous assistons à une évolution culturelle relative à l'enfance, qui concerne la place de l'enfant dans la société, son rôle, ses droits, son éducation, où émergent de nouveaux besoins et aspirations concernant l'enfance. L'intégration sociale et culturelle constitue pour l'enfant une nécessité impérative qui passe par son besoin de participer aux activités de son entourage et d'y intervenir pour modifier - à son échelle - les données spatio-

culturelles de son milieu. Or, si une distinction trop rigide des espaces empêche l'enfant d'accéder à ces processus, son intégration sociale et culturelle risque d'être sérieusement entravée".

***Le sentiment, qu'à l'extérieur de la maison, l'enfant est exposé à tous les dangers.***

Dans une Communication au Congrès International de l'Union Mondiale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, P. Ariès, historien, relevait que, dans le passé, l'enfant appartenait tout naturellement à l'espace urbain, avec ou sans parents. Dans un monde de petits métiers, et de petites aventures, il était une figure familière de la rue. Pas de rues sans enfants de tous âges et de toutes conditions.

Ensuite, un long mouvement de privatisation l'a retiré peu à peu de l'espace urbain qui cessait d'être un espace de vie épaisse, où le privé et le public ne se distinguaient pas, pour devenir un lieu de passage réglé par des logiques transparentes de la circulation et de la sécurité. Certes, l'enfant n'a pas été le seul exclu de cette grande œuvre de mise en ordre, de mise au pas : tout un monde bigarré a disparu avec lui de la rue.

La manière d'envisager la rue aujourd'hui n'est probablement pas si différente qu'elle l'était autrefois. La rue reste, aux yeux des parents, menaçante, source de dangers, de pollution physique ou morale, voire de délinquance. A l'enfermement progressif de l'enfant à la maison et à l'école a succédé à partir des années 50, grâce aux "Trente glorieuses", l'exode des familles les plus favorisées hors de la ville : la villa et son jardin représentent désormais pour les familles l'environnement le plus adapté au développement de l'enfant. La rue reste donc le support des angoisses des parents et, comme le dit P. Ariès, "aujourd'hui ce n'est plus tant la rue qui est immorale que tout l'espace urbain qui est identifié à l'insécurité".

***Le sentiment courant que l'enfant est un gêneur***

Il suffit, pour oser poser cette thèse, de regarder et d'écouter autour de soi : dans notre quartier, dans et autour de notre immeuble, dans le bus, dans les magasins et même dans la rue, les enfants sont souvent perçus comme



des gêneurs. Ils mènent des jeux bruyants, fatiguant la famille et les voisins, parce qu'ils se déroulent dans des lieux qui n'ont pas été prévus à cet usage. S'opposent alors contraintes ou interdits (...de jouer sur les pelouses par exemple), dont l'objectif est de canaliser l'effervescence ludique pour la cantonner dans des espaces plus ou moins strictement réservés au jeu.

Nous ne nous arrêtons pas là sur la gêne que peut même représenter l'enfant dans la carrière professionnelle de la mère.

Ces gênes résultent d'une transformation de la société qui n'a pas tenu compte de la catégorie d'âge "enfant", alors que la famille évoluait, que le rôle de la femme se modifiait, que l'urbanisation, apparemment fonctionnelle, offrait de moins en moins de compensations possibles aux enfants dont la place a été oubliée dans la planification.

***Nous devons contribuer à l'ouverture de la ville à l'égard des enfants***

Mario Benozzo, délégué à la politique scolaire et éducative de la ville de Modène en Italie, lance un cri d'alarme : "Nos villes sont de plus en plus des villes de travail, de la mobilité des marchandises et des personnes; de plus en plus organisées autour de l'idée du temps comme argent, comme possibilité de produire, et donc avec des cadences, des temps et des horaires rythmés sur les nécessités, réelles ou présumées, du citoyen adulte, mâle, travailleur, producteur de richesses.

Une ville semblable risque de rendre les places intuitives comme lieux de rencontre, de pause, de communication interpersonnelle, de plaisir esthétique. La ville doit pouvoir appartenir aux citoyens, même à l'enfance : elle doit pouvoir permettre aux fillettes et aux garçons de sortir de leur monde quadrangulaire - une télé, un divan, un lit, une porte fermée. Nous devons, de manière responsable, contribuer à l'ouverture de cette porte et préparer, graduellement et avec décision, la ville comme corps global, capable d'héberger tout autre corps. L'enfance est une présence difficile, rugueuse, en opposition à l'ordre actuel de la ville. L'enfance ne tolère pas de rester seule et séparée".

*Monique Skrivan, déléguée à l'enfance de la ville de Lausanne*

## Où sont les parents ?

L'ASM a proposé le mardi 13 mars un nouveau Forum organisé autour du thème « La ville et l'enfant ». En plus d'une présentation de Mme Skrivan, déléguée à l'enfance de la ville de Lausanne, la soirée était organisée autour de cinq thèmes développés par des groupes de parents de Morges. Leur investissement, en temps et en recherches, n'a pas été récompensé par un au-

ditore nombreux. En effet, et contre toute attente, très peu de parents avaient fait le déplacement, soulignant ainsi par l'absence leur désintérêt et leur désengagement pour tout ce qui concerne les plus jeunes habitants de Morges.

L'enfant est l'avenir d'une ville. Il en fait partie et devrait être intégré tant dans l'espace public que dans l'espace social. A Morges, on constate que les

familles quittent la ville pour s'installer à l'extérieur. La ville n'offre pas toujours des conditions idéales pour les parents et leurs enfants. Si le respect des enfants est au cœur des discours, il ne se passe généralement pas grand chose dans les faits. En proposant ce Forum un peu spécial avec un travail de groupes sur des thèmes différents, l'ASM souhaitait faire plus que simplement discuter.

## Constats et propositions des groupes de travail :

### L'enfant et le vélo

(présenté par Mme Michèle Manz)

La ville de Morges n'offre pas un réseau de pistes cyclables spécifique pour les enfants. Pourtant, le vélo est un moyen de locomotion pratique, pas cher et non polluant qui permet aux écoliers d'acquérir leur indépendance, que ce soit pour aller à l'école, où pour se rendre sur les différents lieux où ils pratiquent leurs loisirs. Les bandes cyclables du réseau morgien sont situées sur les grands axes « cantonaux » (rue de Lausanne, Charpentiers, Av. de la Gare, de Marcelin). Ce sont les seuls axes suffisamment larges pour pouvoir être marqués. Sinon, le centre ville ainsi que la zone 30 au nord peuvent être considérés comme des zones sécurisées permettant la circulation des enfants à vélo.



Un constat s'impose : le réseau cyclable de la ville de Morges n'est pas fait pour les enfants. Il n'offre que des zones sans liens entre elles, des bandes sur certains grands axes, mais celles-ci s'interrompent dès que l'on approche d'un carrefour, endroit le plus dangereux. Dès lors, certains parents n'osent pas laisser leur enfant aller seul à vélo.

Une des solutions serait de relier les différentes écoles entre elles par des itinéraires cyclables, afin d'offrir un couloir sécurisé pour les écoliers vers la piscine et la patinoire. Cette solution ne résout pas le problème posé par le trajet entre le domicile et les différentes écoles, puisqu'il est impossible de mettre des pistes cyclables partout.

Plusieurs personnes ont soulevé les problèmes posés par la circulation des vélos sur les quais et à la Grand-Rue, circulation le plus souvent désordonnée et peu respectueuse des piétons. Une réglementation serait la bienvenue pour assurer le respect de tous et une vie en commun harmonieuse sur la voie publique.

## Voies piétonnières sécurisées

(présenté par Mme Sylvie van de Coppello)

A l'instar des pistes cyclables, les trajets piétonniers les plus fréquentés par les enfants, élèves des différents collèges de la ville, sont souvent interrompus par des carrefours ou des voies à forte circulation qui doivent être traversées. Certains passages sont dangereux, pour des adultes et surtout pour des enfants. La visibilité est mauvaise, la circulation dense et les conducteurs parfois peu respectueux des limitations. C'est le cas pour les passages traversant l'Avenue J.-J. Cart qui mériteraient d'être signalés par des panneaux.



Par ailleurs, les enfants, lorsqu'ils empruntent les trajets pour aller vers leurs écoles, sont retenus par des feux qui donnent la priorité au trafic automobile. C'est le cas du passage au nord de l'école des Jardins traversant l'Avenue des Charpentiers, et surtout du carrefour Pâquis / Peyrolaz où 5 minutes d'attente sont parfois nécessaires pour traverser, ce qui est trop long pour des enfants. Un passage sous la route permettrait de sécuriser la traversée des piétons, et, pourquoi pas, le passage des vélos.

Il est nécessaire de rechercher des solutions pour faciliter et sécuriser les croisements écoliers / voitures sur les passages empruntés

par de nombreux élèves. Mais d'autres zones (giratoire de la gare, carrefour de la poste, etc.) mériteraient aussi d'être modifiés. Pour Olivier Saudan, ces zones sont dangereuses et de nombreux parents ne laissent pas leurs enfants traverser sur ces passages. Plus d'efforts doivent être fait pour améliorer la sécurité et permettre aux parents de laisser leurs enfants aller seuls à l'école.

Pour M. Pittet, Municipal de la Police, le nécessaire a été fait et la sécurité est suffisante. Il n'est malheureusement pas possible de mettre des patrouilleurs scolaires ailleurs qu'à la Rue Louis-de-Savoie, ce qui serait aussi une solution. Une bonne éducation des enfants, mais aussi des parents qui sont les premiers parfois à ne pas respecter les signaux à proximité des écoles lorsqu'ils amènent leurs enfants en voiture, est aussi nécessaire pour assurer une bonne cohabitation entre trafic et piétons.

Les appréciations différentes de la situation par les parents soucieux de la sécurité de leurs enfants et les autorités morgiennes incitent à entreprendre des actions et des réflexions communes pour trouver des solutions acceptables par tous. L'exemple lausannois du Pédibus (installation de circuits le long desquels quelques parents récupèrent les enfants pour les mener à pied à l'école) devrait être applicable à Morges. Cependant, une telle organisation ne peut se faire qu'après concertation de toutes les parties intéressées.

## L'accueil de l'enfant en ville

(présenté par Mmes Sylvie Buschi et Christine Golay)

L'enfant en ville est souvent mal perçu et mal accueilli dans une structure qui n'a pas été conçue pour lui. A Morges, ce fait est flagrant : les couples qui habitent le centre ville le quittent généralement assez vite faute de facilités pour les familles et surtout de grands appartements pour les accueillir.

Sur la Grand-Rue, pourtant piétonne, beaucoup de voitures arrivent à se faufiler et roulent trop vite, à tel point que les mamans n'osent pas laisser leurs enfants jouer. L'interdiction de circuler devrait être plus stricte et une zone de jeux et de réunion pour les mamans installée, pourquoi pas, sur la place de l'Hôtel de Ville.

Les commerces ne sont pas toujours très accueillants : entre les panneaux interdisant l'accès des poussettes, les entrées trop étroites pour celles-ci, les ascenseurs inaccessibles, l'absence de coin jeux pour les enfants, les escapades en ville ne sont pas toujours de tout repos. Surtout qu'il n'existe aucune halte garderie où déposer ces chères têtes blondes le temps de faire les courses !

A Morges, l'accueil des enfants laisse souvent à désirer, mais seules des initiatives privées ou des commerçants permettraient d'améliorer la situation. On peut relever cependant qu'une politique familiale est en train d'être développée par l'administration communale.

### **Les places de jeux**

(présenté par Mme Laure Langone)

Il existe de nombreuses places de jeux à Morges, mais celles-ci ne répondent pas toujours aux besoins des principaux intéressés. Elles sont souvent trop petites, avec peu d'espace pour courir, se cacher ou faire les fous. Seules les places de jeux de Vertou, de la piscine et du chalet Sylvana permettent aux enfants de se défouler. Les jeux sont parfois mal adaptés (les enfants ne savent pas à quoi ils peuvent servir), voire dangereux (comme les perches de la piscine, les tourniquets) ou cassés. La sécurité des jeux n'est pas assurée partout, et parfois les protections ne sont pas placées aux endroits adéquats. De plus, la propreté des bacs à sable laisse à désirer.

Ce bilan n'est pas très réjouissant. Certes, des efforts ont été faits ces dernières années pour améliorer la sécurité, les jeux cassés ont été restaurés – le terme convient pour ces jeux qui ont souvent plusieurs décennies – ou supprimés. Cependant, beaucoup de jeux dangereux devraient encore être changés pour garantir la sécurité, au profit de jeux testés par les enfants pour qu'on soit sûr qu'ils les trouvent intéressants. La place de Vertou, qui a pourtant tous les atouts, devient impraticable par temps de pluie, le terrain se transformant en borborygme. Là aussi, quelque chose devrait être fait pour améliorer la situation.

Cette seule place de jeux vraiment intéressante est située à près d'un kilomètre du centre ville. Certains parents préfèrent s'y rendre en voiture. La nécessité d'une place de jeux au centre de Morges est évidente. Mme Nuria Bosshard, Municipale, relève que les places de jeux n'ont pas été une priorité pendant de nombreuses années. Le problème est certes politique (il faut vouloir faire quelque chose), mais aussi financier. Consciente qu'une telle place mettrait une certaine animation au centre ville, la Municipalité a étudié la possibilité de créer une nouvelle place de jeux sur les quais, derrière l'église, place qui devrait bientôt être réalisée après avoir reçu l'aval du Conseil communal.

### **Les préaux d'école**

(présenté par Mmes Angela Pattschull et Helen Stoffel)

Les préaux de la ville de Morges ont la particularité d'être généralement rectangulaires et peu attractifs pour les enfants qui devraient pouvoir s'y détendre entre deux périodes de classes. Ces préaux plats ne permettent pas aux enfants de pratiquer les activités qu'ils préfèrent (détente, rencontre, jeux, mouvement, etc.) sans qu'il y ait des problèmes de cohabitation. Un espace structuré en zones différentes permet une meilleure répartition des activités et évite les conflits.

Chaque préau morgien a ses avantages et ses inconvénients. On peut noter parmi ceux-ci l'absence de couvert ou d'endroit où s'asseoir, le manque de place, les chemins mal entretenus ou des escaliers dangereux, la monotonie des places rectangulaires entourées parfois de grillages, de murs ou de barrières et encombrées de voitures stationnées sur les jeux dessinés sur le sol (échiquiers, marelle...).

Il y a encore beaucoup à faire : l'installation de jeux, la création de zones différenciées, l'amélioration des zones dangereuses, tout cela pour permettre aux enfants de profiter pleinement de leur récréation. Les autorités scolaires morgiennes ont déjà amélioré certaines petites choses, mais il reste encore à faire.



*Merci à Mme Nicole Jufer, secrétaire de la soirée*



*Nous reprenons ici la réflexion amorcée dans les numéros 28 et 29*

## Le domaine bâti et la sauvegarde

(Troisième épisode)

Le deuxième épisode nous a conté que la France du XIX<sup>e</sup> siècle s'est montrée très stricte et positiviste dans l'art de la rénovation.

De l'autre côté de la Manche – une Angleterre orgueilleuse, capitaliste et colonialiste –, l'esprit est bien différent. La révolution industrielle bouleverse le paysage urbain et rural sans planification ni remord. On assiste à l'uniformisation et au nivellement physique et moral des agglomérations industrielles. (Relire Dickens : *Les temps difficiles*) Face aux réalisations des grands ingénieurs et architectes, le monde de l'esprit veut se distinguer. « Il estime que ces réalisations tendent, dans une organisation à leur image et à leur ressemblance, à amoindrir de plus en plus la place réservée aux autres activités, à l'activité artistique en particulier »<sup>1</sup>

John RUSKIN en fait la constatation et échafaude son opinion sur l'art en général. Le petit Larousse indique que John RUSKIN (1819 – 1900, soit un contemporain de Viollet-le-Duc) est critique d'art, écrivain et sociologue. Défenseur des préraphaéliques, il allie la critique esthétique à la prédication morale. Né dans une famille de commerçants aisés, il reçoit une éducation soignée, étudie à Oxford, puis s'adonne aux études et voyage en Europe.

L'Angleterre du début du XIX<sup>e</sup> siècle est plongée dans le romantisme le plus total. Le néo-gothique fait autant de « ravages » qu'ailleurs en Europe. Le pittoresque se débat contre la mécanisation tentaculaire et menaçante. Tout le pays vit avec peine sa révolution industrielle qui provoque de nombreuses réflexions et des idées utopiques et conservatrices.

John RUSKIN, assez éloigné de la pratique architecturale, n'est pas un véritable théoricien de l'architecture et de la restauration, mais abonde dans l'art du pittoresque. Pour lui, tous les aspects de la sensibilité, de la recherche du détail infime, de la matière avec les stratigraphies de son vieillissement forment une expression rattachée au bâtiment qui contient le passé. Par exemple, en touchant une stalle gothique, on touche les sculpteurs qui l'ont travaillée, on touche le chevalier qui s'y est assis. On crée un rapport au passé en traversant le temps. Cette idée devient maîtresse durant la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Dans l'art et l'architecture, la sensation restitue le temps perdu. La gloire d'un bâtiment est son passé, elle réside dans le fait d'avoir accueilli des générations d'habitants, mais non dans la valeur de ses pierres.

John RUSKIN juge qu'un bâtiment ne peut pas atteindre la dignité avant quatre cents ans. Il doit mûrir comme un bon vin. Il faut donc le concevoir en fonction de son vieillissement à venir. La restauration, toujours selon John RUSKIN, n'est pas de l'entretien, c'est un mensonge ! La matière exprime le passé et on ne peut pas substituer ces matériaux, mêmes abîmés. Sans sa matière originelle, le bâtiment n'est plus historique et n'a plus de rapport avec le passé. Lorsque Viollet-le-Duc restaure Notre-Dame de Paris, Ruskin déclare que ce n'est plus un édifice du Moyen Age.

Les positions de John Ruskin ne tolèrent pas la médiation. Toutefois, il a beaucoup d'adeptes. Citons, William Morris (peintre, écrivain qui participe à la renaissance des arts décoratifs) ou Pugin (architecte du parlement néo-gothique londonien).



L'illustration ci-contre provient du livre « Les sept lampes de l'architecture ». A lui seul, ce dessin représente tout l'esprit du romantisme, du pittoresque et des théories du penseur... Il s'agit d'un détail de la cathédrale gothique de Saint-Lô. L'excès du gothique, lié à l'outrage des ans. Ainsi la pierre est « vénérable ». Le gâble est cassé à son extrémité, les joints du fronton sont effrités, quelques sculptures sont rongées par les pluies, et la nature a repris ses droits ; des touffes d'acanthes montent à l'assaut des corniches.

« Les sept lampes de l'architecture » demeure le livre de l'univers romantique – pittoresque ruskinien. Dans sa préface à la traduction de la bible d'Amiens par Ruskin, Marcel Proust écrit : « Une à une, les idées de Ruskin avaient quitté la tête divine qui les avait portées et, incarnées en livres vivants, étaient allés enseigner les peuples. Ruskin s'était retiré dans la solitude où vont finir les existences prophétiques jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de rappeler à lui le cénobite ou l'ascète dont la tâche surhumaine est finie. Le thé anglais a marqué le goût de la madeleine proustienne... »

L'historienne Française Choay n'est pas tendre avec les idées de Ruskin. Avec le romantisme, l'avènement de l'ère industrielle a contribué à la dégradation de

<sup>1</sup> Nello Ponente : « Les Structures du monde moderne », Ed. Skira, Genève, 1965, p. 10

l'environnement humain, a inversé la hiérarchie des valeurs des monuments historiques pour introduire des valeurs de sensibilité, notamment l'esthétique.

Si la France était scientifique, l'Angleterre se montrait empirique. Diable ! Où situer la vérité ? Dans le prochain chapitre, nous explorerons le monde germanique.

Ph. Schmidt

## Charpentiers-Nord, le prochain grand chantier qui va changer le visage de Morges

La presse nous a présenté le projet qui va « démarrer » sans doute prochainement et qui prévoit de construire le long de la rue du Sablon un bâtiment de quatre étages au-dessus du rez-de-chaussée abritant 91 logements, des surfaces commerciales et une école de 7 classes avec une salle de gymnastique. Cette construction sera la première réalisation du plan de quartier Charpentiers-Nord.

L'ASM constate avec joie qu'on développe le centre-ville en particulier en y offrant des logements. Toutefois, elle a fait quelques remarques lors de la mise à l'enquête.

Nous invitons les propriétaires et la Municipalité à revoir la situation des classes dans l'immeuble, à améliorer l'aspect massif de la façade sur la rue du Sablon, à mieux régler le problème général des parkings de cette zone.

Certains membres nous ont demandé de réagir contre la réalisation de ce nouveau quartier, en particulier de nous opposer à la démolition des immeubles de l'ancienne distillerie.



Maison Salina, côté Rue Centrale



Rue du Sablon 19, villa des fils Salina-Gamboni

Aussi attachants que aient pu être ces bâtiments et leur environnement, nous n'avons pu que répondre : Il est beaucoup trop tard pour sauvegarder ces anciens immeubles ! Pour influencer une telle évolution, il faut intervenir aux stades précédents : notamment sur le marché immobilier ou lors de la confection du plan de quartier notamment.



Sablon 15



Charpentiers 16

Les quelques photos de cette page nous permettront de nous souvenir de ce tissu urbain qui disparaît. Si la qualité de la vie offerte par le nouveau quartier est bonne, c'est une chance pour Morges !

## LA PHOTO MYSTERE

Une fois encore, nous vous offrons une photo rétro. Vous pouvez nous envoyer les informations concernant ce cliché jusqu'au 30 avril. Où est-il pris ? A quelle date ?



*Parmi les activités à signaler :*

**La Société d'Art Public** (l'ASM est membre de la Section vaudoise) nous invite :

⇒ Samedi 5 mai, à Nyon, visite du bâtiment UEFA et du château de Nyon, en rénovation

⇒ Samedi 16 juin, à Rixheim (Alsace), visite du Musée du papier peint

*L'ASM renseigne volontiers ses membres à ce sujet*

**La phonothèque et le Musée Paderewski** organisent « *les dimanches chez Paderewski* »

⇒ dimanche 6 mai, 17 h., au musée (Grenier Bernois), « Musique indonésienne : de la danse à la transe » par Marc Besson

**Merci**

**de régler votre cotisation 2001**

**de participer au vote du prix du mérite ASM 2001**

**de remplir aussi la partie inférieure du bulletin de vote**

## Musée Alexis Forel – Morges

# Expositions 2001

Du 5 mai au 2 septembre :

### *L'élan vital*

*Hommage au sculpteur André Piriot (1926-1997).*

Dans cette exposition qui présente plus d'une trentaine d'œuvres, le Musée Alexis Forel tient à rendre hommage au sculpteur André Piriot, artiste établi à Morges depuis 1963 jusqu'à sa mort, trop tôt survenue en 1997. Les sculptures d'André Piriot fascinent et, éloignées de tout hermétisme, nous questionnent tout en nous maintenant dans un état perpétuel d'éveil.

Du 14 juin au 16 décembre :

### *La Face cachée*

*Les réserves du Musée Alexis Forel se dévoilent...*

Des centaines d'objets constituent cette *face cachée* qui repose dans les réserves du musée. Bien qu'il ne soit pas possible de tout présenter, l'exposition montre une sélection d'objets choisis parmi ce que le musée possède de plus beau, d'insolite et d'original.

Une exposition pour s'émerveiller, mais aussi pour sensibiliser tout un chacun aux problèmes de conservation et de restauration du patrimoine.